

Le Ar Faoued

Faouët

JOURNAL DE LA COMMUNE 2010



Mairie de Le Faouët
9 rue Victor Robic - 56320 LE FAOÜET
Tél. : 02.97.23.07.68 - Fax : 02.97.23.11.66

www.lefaouet.fr



Mot du maire et de son équipe

Sommaire

Mot du maire

Site Internet

Budget de la commune

Plan Local d'Urbanisme

Démographie

Travaux / Projets

C.C.A.S.

Conseil Municipal des Jeunes

Musée

Mot de la minorité

Deux ans et demi après notre élection, c'est le moment de faire le point tant sur la situation financière que sur les projets de la commune. Dans sa profession de foi début 2008, notre équipe « Nouvel élan » soulignait des thèmes et projets que la population faouëtaise attendait : dynamiser, développer et rendre plus attractive la commune ; élaborer le Plan Local d'Urbanisme ; projet d'école de musique ; l'accueil et la garde d'enfants ; moderniser la piscine ; améliorer le réseau routier ; l'accessibilité des lieux publics ; réaliser un site internet etc... Dès notre élection, nous nous y sommes attelés avec rigueur et volontarisme.

Certains projets ont déjà vu le jour, comme la réalisation de la Zone d'Activités de Kernot Vihan, la sécurisation de carrefours dangereux à Restalgon et à la sortie de la Jardinerie, la réalisation de voies spécifiques pour les vélos et piétons et la mise en place d'abris bus pour les écoliers, l'embellissement de la commune avec les aménagements de la rue des Bergères, les abords de l'église et le fleurissement, la modernisation de l'unité Médecine de l'hôpital, la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants, le site internet de la commune et le Plan Local d'Urbanisme.

D'autres sont en cours comme la modernisation de la piscine avec la réalisation par la Communauté de Communes d'un centre aquatique moderne et attractif pour l'automne 2013, la construction du centre technique communautaire sur la Zone Industrielle de Pont Min, la réalisation d'une micro-crèche en 2011 pour répondre à la demande de garde en horaire atypique, l'achat des bâtiments du Sacré Cœur qui, après restructuration en 2012/2013 accueillera l'école de musique du Pays du Roi Morvan et le Bagad, des salles associatives puis la médiathèque, la réfection de la couverture et la mise aux normes du « Cinéma Ellé », la remise en état des chemins de randonnées.

Un autre grand projet de « service à la population » devra voir le jour rapidement compte tenu de la très grande vétusté des locaux actuels : la réalisation d'un nouveau centre de secours avec la participation des communes de Berné, Lanvénege, Meslan et Priziac.

Le Conseil Municipal est unanime pour ces projets, la minorité s'exprime lors des commissions et des réunions de travail et leurs remarques, lorsqu'elles sont constructives, sont prises en compte, mais lorsque celles-ci sont émises dans le seul objectif de créer la polémique ou de faire de la politique politicienne, elles ne sont ni acceptées, ni acceptables.

Tous ces projets déjà réalisés, en cours ou à venir, associés au développement significatif de l'aide à domicile par le C.C.A.S. caractérisent le nouvel élan du Faouët.

Mais tout ceci ne peut bien sûr se faire sans le personnel communal et je tiens, avec mon équipe, à les remercier, toutes et tous, pour leur travail et leurs efforts qui nous permettent d'avancer.

André Le Corre, Maire

Vice Président de la Communauté de Communes



partenaire depuis le 12 mars 2010

Le maire et son équipe vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année 2011.
Bonne nuit

Vœux du Maire,
vendredi 14 janvier 2011
à 18 h, salle des fêtes.

Site internet

Conception du site internet : Juliana

Le Faouët

Ar Faouët

Accueil

Bienvenue au Faouët

La Mairie et vous

Vos démarches

La vie quotidienne

Les loisirs

La vie économique

Questions légales

Plan du site

Bienvenue au Faouët

Voir, voir et découvrir la commune...

La mairie et vous

Connaitre et contacter vos interlocuteurs municipaux...

Vos démarches

Se renseigner sur les formalités administratives...

La vie quotidienne

S'informer sur les écoles, la santé, le social, le logement...

Les loisirs

Sortir, visiter, se divertir, s'impliquer...

La vie économique

Découvrir les commerces et entreprises du Faouët...

ACTUALITÉ

Un mécénat culturel
reconduit pour trois ans en
faveur du Musée

Avec 13094 euros en cinq mois d'ouverture pour 2010, le musée du Faouët fait désormais partie intégrante du paysage culturel breton. La fréquence de ses expositions temporaires, l'embellissement de la collection municipale, le dynamisme et la pluridisciplinarité de sa petite équipe n'ont pu que convaincre le Crédit Mutuel de Bretagne de renouveler et renforcer son soutien à hauteur de 13 000 euros versé annuellement pendant trois ans.



Crée en 2009, le site internet de la commune du Faouët vous donne accès à toutes les informations liées au développement et services de votre commune.

www.lefaouet.fr



Le Budget de la commune

Rigueur et volontarisme

Comment apporter des réponses concrètes aux besoins des faouëtais, proposer des investissements tout en maîtrisant les dépenses publiques ?

Ce sont là des enjeux auxquels essaie de répondre la majorité, élue aux dernières municipales.

Finances Locales

Les finances publiques englobent l'ensemble des dépenses et recettes relatives aux diverses activités publiques. Celles-ci obéissent à des décisions prises des autorités publiques et font l'objet d'un contrôle public. La tenue de la comptabilité est soumise à des règles de formalisme codifiées et un contrôle financier est assuré par la séparation de l'ordonnateur (le maire) et du comptable (le receveur municipal).

Ces DÉPENSES et ces RECETTES sont réparties en 2 sections :

I LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

- Charges à caractère général (eau, combustibles, fournitures d'entretien, fournitures scolaires, annonces, télécom,...)
- Charges de personnel (rémunérations, cotisations, URSSAF,...)
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, participation aux différents organismes : CCAS, subventions aux associations,...)

RECETTES

- Produits gestion courante (diverses redevances, cantine, médiathèque...)
- Impôts directs et taxes diverses.
- Dotations, subventions, participations (dotation globale de fonctionnement), reversement de TP (Taxe Professionnelle) pour la CCPRM.

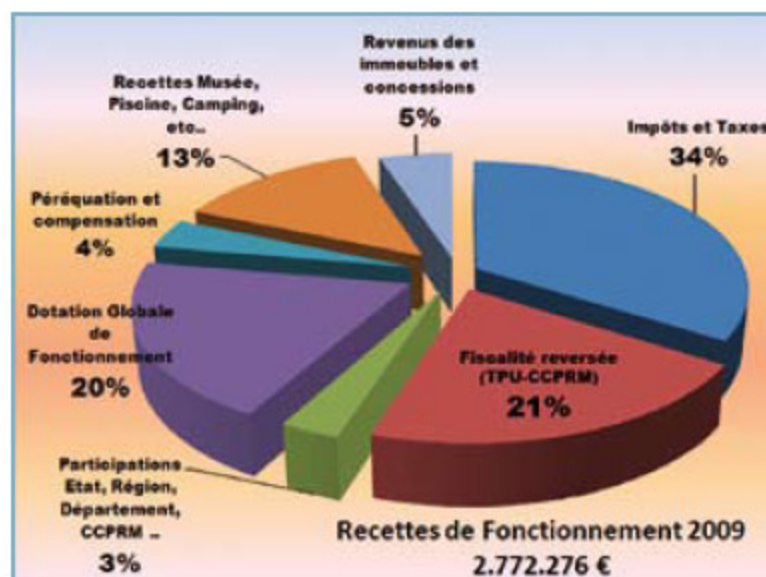
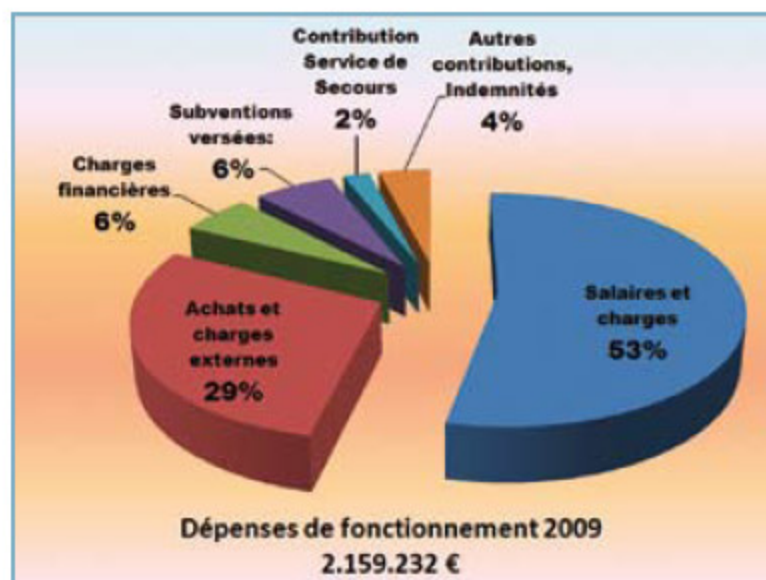
II L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

- Immobilisations incorporelles (différentes études).
- Immobilisations corporelles (terrains, matériel de transport, informatique, mobilier, ...)
- Travaux de bâtiments, de voirie.
- Remboursement des emprunts (capital).

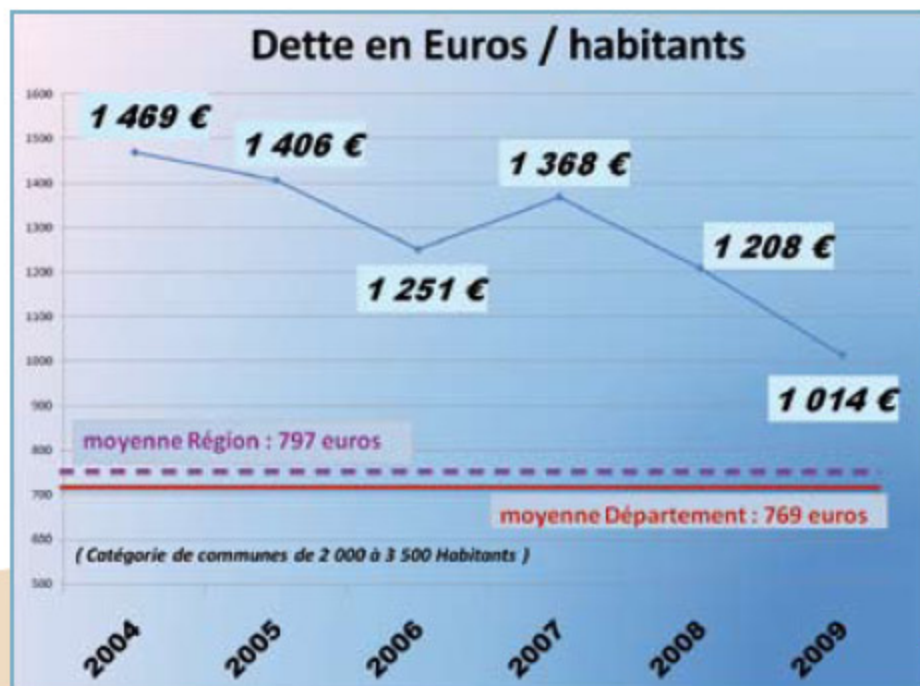
RECETTES

- Subventions : département, région, état (DGE).
- Fonds de compensation, TVA, TLE (Taxe Locale d'Équipement).
- Auto financement (fonds propres).
- Emprunts (à rembourser).



La maîtrise du budget d'investissement se fait par :

- La maîtrise de la section « Fonctionnement ».
- Une préparation des investissements bien en amont de façon à présenter le dossier complet et ainsi, obtenir le maximum de subventions.



2010

Pas d'augmentation des TAUX des 3 taxes communales depuis 2008, d'où une très faible augmentation des taxes foncière et habitation.

Les grandes étapes du Urbanisme Plan Local d'Urbanisme

Décidé le 15 mai 2009

2009

Décision du Conseil Municipal, de réaliser un P.L.U.

Consultations et choix du Bureau d'Études.

Les Ateliers d'Ys & DM Eau

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et la loi UH (Urbanisme et Habitat) précisent les principes de fond pour décliner ces enjeux dans le document d'urbanisme. Le développement des espaces urbains et à urbaniser, qu'ils soient à vocation d'habitat ou d'activités, doit se faire en respectant le principe d'une gestion économe de l'espace tout en assurant le **renouvellement** de la ville sur elle-même plutôt que l'étalement urbain (les lotissements notamment), la **mixité fonctionnelle** et la **diversification de l'habitat** afin de favoriser une production de logements moins consommatrice d'espace.

Le document actuel reste applicable durant l'élaboration du P.L.U. Le sursis à statuer peut être opposé durant l'élaboration. Il peut faire l'objet d'une modification, si elle ne porte pas atteinte à son économie générale ou aux zones agricoles ou naturelles, ou d'une révision simplifiée, pour permettre la réalisation d'un projet à caractère d'intérêt général.



Schéma d'identification des zones humides

2010

Rapport de présentation

Diagnostic, état initial de l'environnement, justification des règles et incidences.

C'est le document qui, après analyse du territoire, explique et justifie les choix retenus.

Il doit justifier d'une utilisation économe de l'espace et il établit des projections de consommation de l'espace en adéquation avec l'évolution projetée de la population.

Il affiche la volonté communale de tendre vers une nécessaire mixité sociale : **le diagnostic fait ressortir les besoins en logement.**

Il explicite les préoccupations environnementales : l'état initial fait apparaître des indicateurs qui permettent de mesurer les transformations impliquées par les dispositions du P.L.U. et leurs incidences sur l'environnement.

Identification des Zones Humides (ZH) et inventaire des cours d'eau



2011

P.A.D.D.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable
c'est la clef de voûte du P.L.U., les choix de la commune pour demain !

Sur la base du diagnostic, le P.A.D.D. fixe des objectifs chiffrés et expose les grandes orientations en matière d'environnement retenues par la commune en privilégiant les continuités paysagères, la biodiversité et la protection des milieux.

Sur certains quartiers, des orientations d'aménagement

Les orientations d'aménagement sont un outil indispensable pour retraduire les enjeux et assurer la maîtrise et la qualité de l'aménagement : forme urbaine, implantation, tailles des parcelles, volumétrie, végétalisation, traitement des espaces publics...

Sur toute la commune, un règlement graphique et écrit

Le règlement graphique et écrit constitue la traduction réglementaire, directement opposable aux autorisations d'occuper le sol afin de promouvoir un urbanisme de qualité : traitement des eaux pluviales et d'assainissement, inciter l'emploi de matériaux et de formes urbaines privilégiant les économies d'énergies.

Le règlement écrit peut être accompagné d'un cahier de recommandations architecturales et environnementales.

Le conseil municipal débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Validation du P.A.D.D.

2012

RÉUNIONS PUBLIQUES

Le conseil municipal arrête le projet de P.L.U. :

Bilan de la concertation réalisée en 2011

Affichage 1 mois
Avis de l'État et des Personnes Publiques Associées (P.P.A.).

ENQUÊTE PUBLIQUE

Modifications si nécessaires suite à l'enquête publique.

Le conseil municipal approuve le P.L.U.

(Le projet peut être modifié suite à l'enquête).

Le futur P.L.U. devra faire l'objet d'une évaluation au regard de la satisfaction des besoins en logements trois ans après son opposabilité en application de la loi E.N.L.

DÉFINITION DES NOUVELLES ZONES DU P.L.U.

U Zones Urbaines

Secteurs déjà urbanisés de la commune où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir des constructions à implanter.

AU Zones à Urbaniser

Secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation à plus ou moins long terme en fonction de la capacité des réseaux existants en périphérie immédiate de la zone. Les orientations d'aménagement et le règlement (partie graphique et écrite) déterminent les conditions d'aménagement et d'équipement de chaque secteur AU.

N Zones Naturelles et forestières

Secteurs équipés ou non de la commune à protéger en raison, soit de la qualité des sites des milieux naturels et des paysages, soit de leur caractère d'espace naturel. Des constructions peuvent être autorisées dans les secteurs de taille et de capacité limitée.

A Zones Agricoles

Secteurs de la commune à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique et économique. Y sont autorisés : les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ; celles nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ; et sous conditions du respect du caractère patrimonial et architectural du bâtiment et des activités agricoles environnantes, la restauration de bâtiments ainsi que les changements de destination de bâtiment à l'origine agricole.

Démographie



Travaux/Projets

1 Réfection de la voirie rurale et urbaine



Entretien de la voirie communale



Chemin de Brancardic



Chemin de Sainte Barbe



Route de Kerscuber



Les rues des Lilas, des Rosiers et des Camélias



Rue de la Fontaine

2 Sécurité routière (réfèrent Patrick Janno)

a Travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie, et actions pour réduire la vitesse des véhicules.

b Travaux de sécurisation pour cyclistes et piétons.



Mesure de la vitesse à 10 endroits de la commune



Aménagement rue des Bergères



Voies cyclables rue de Quimper



Allée piétonne route de Lorient



Abris bus pour les écoliers à Restalgon, Kerly et Lindorum

3 Travaux d'aménagement : rues, parking et bâtiments classés.



Aire de jeux pour les Enfants



Le parvis et la rue de l'église



Nouveau parking « végétalisé » au nord de l'église



Fleurissement de la ville



Travaux sur les bâtiments classés : St Barbe, les Halles, St Fiacre

4 Les projets de la commune : une micro crèche (2011), le centre de secours, l'aménagement de l'école de musique (2012/13), la médiathèque.



Micro-crèche à proximité des locaux « Ti Korrigans »



Aménagement de l'école de musique dans les locaux du Sacré-cœur



Le centre de secours

5 Les projets de la Communauté de Communes sur Le Faouët :

L'aménagement de la ZAC de Kernot Vihan (2010), le Centre Technique communautaire à Pont Min (2010/11), le nouveau centre aquatique en remplacement de la piscine communale (Automne 2013).

6 La vie des entreprises et artisans : ça bouge Implantation de trois entreprises sur la Z.I. de Pont Min.



Aménagement de la ZAC de Kernot Vihan



Centre Technique communautaire pour le service environnement à Pont Min



Le futur centre aquatique



Trois entreprises / artisans



Travaux d'agrandissement de l'entreprise « Monfort Viandes »

Le CCAS Centre Communal d'Action Sociale : au plus près des personnes

Emplois précaires, chômage, vieillissement de la population...
Notre commune n'échappe pas aux réalités économiques et sociales
du Centre Ouest Bretagne. Le C.C.A.S. s'efforce de répondre au mieux
à toutes les attentes grâce à ses différents services.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.) : géré par le C.C.A.S., il emploie 15 agents qui interviennent auprès de 81 personnes pour les actes essentiels de la vie courante. Le nombre d'heures effectuées est en progression constante, de 11.061 h. en 2007 à 15.650 h. prévues en 2011.

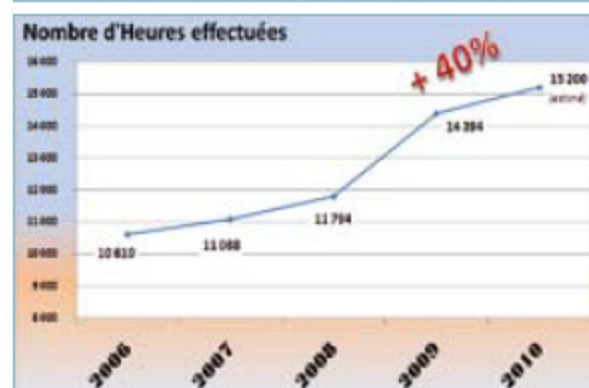


Résidence des Asphodèles

La Résidence des Asphodèles (foyer logement) : le C.C.A.S. en assure la gestion. Le 2 octobre dernier, on fêtait les 20 ans d'existence de la structure en présence de 150 invités. Le foyer logement correspond bien à une demande puisque son taux d'occupation avoisine les 95%. Des travaux de sécurité et d'accessibilité ont été réalisés de mars à juin. Un projet d'établissement a été élaboré afin de répondre au mieux aux attentes des résidents et des familles.

La gestion du F.S.L. (Fonds Social au Logement) : le C.C.A.S. collabore avec les services sociaux du département pour éviter les coupures d'électricité, d'eau et de chauffage à la suite d'une impossibilité passagère d'honorer une facture. 44 dossiers ont été examinés en 2010 pour une dotation globale de 862 € pour le C.C.A.S. et de 4.886 € pour le département.

L'aide sociale : divers dossiers à constituer pour bénéficier des diverses aides sociales, par exemple l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie).



Les doyens de la soirée,
de gauche à droite : M. Le Duigou, M. Aufredou et M. Deliers.

Sans oublier l'organisation du repas du 11 novembre : un moment de grande convivialité qui a rassemblé cette année 268 personnes de plus de 70 ans et les 303 colis distribués à l'occasion des fêtes de fin d'année aux plus de 80 ans !...



Conseil Municipal des Jeunes faouëtais

Le Conseil Municipal des Jeunes C.M.J. élu le 11 mai 2010

Ses missions :

- Contribuer à la formation du jeune citoyen.
- Favoriser le dialogue entre la municipalité et les jeunes.
- Proposer des actions dans les domaines tels que l'environnement, le cadre de vie, le sport et les loisirs.
- Permettre au jeune d'exercer ses droits mais aussi de lui faire prendre conscience de ses responsabilités et de ses devoirs.



Remises des diplômes
à 15 anciens résistants de
la Seconde Guerre mondiale,
le 18 juin 2010, par les jeunes du C.M.J.

Le CMJ est composé de 23 membres répartis dans 3 commissions différentes :

*Le conseil se réunit en moyenne tous les 3 mois.
Lors de la dernière réunion,
le 23 octobre, ils se sont répartis en 3 commissions et ont fait connaître leurs projets et les actions qu'ils souhaitent mener.
Une première action validée : la reconstitution d'une haie par la plantation de 23 arbres le long d'un chemin de randonnée.*

À suivre...

Commission SÉCURITÉ ROUTIÈRE sous la responsabilité de Patrick Janno.

Marine Dubernet, Marion Hochet, Luc Cloarec, Doriane Le Duigou, Lisa Le Roux, Angélique Quémener, Simon Siohan, Yoran Vouadec.

Commission SPORTS ET LOISIRS : sous la responsabilité de Christian Faivret.

Louis Dinasquet-Marsollier, Nicolas Davril, Quentin Hillereau, Aurélien Le Duigou, Éva Le Goff, Laura Le Guyader, Alexandre Le Rallic, Youn Le Ruyet.

Commission ENVIRONNEMENT : sous la responsabilité de Valérie Puren.

Maëva Auffret, Camille Cleuziou, Anna Corfdir, Chloé Le Bris, Yoan le Dréan, Tiffaine Le Guyader, Evan Marcellin.

Retour sur la saison 2010 au musée du Faouët

La saison du musée vient de s'achever, cinq mois au cours desquels le public aura eu le loisir de découvrir deux nouvelles expositions, plus de 200 œuvres et assister à un programme d'animations élargi.



La boutique

Vous recherchez des idées cadeaux ? Le musée vous propose des ouvrages, de jolies affiches et cartes postales à mettre sous verre... L'ensemble des articles est visible depuis le site internet www.museedufaouet.fr.

Vous pouvez vous les procurer par correspondance ou en contactant le personnel du musée à la mairie du Faouët.

La danse en Bretagne vue par les peintres

Le musée a tout d'abord choisi de célébrer *La danse en Bretagne vue par les peintres*. Présentée du 4 avril au 23 mai, cette thématique entièrement montée et imaginée par l'équipe du musée réunissait 75 œuvres d'artistes français et étrangers. Au-delà de l'aspect purement artistique et de la présentation d'œuvres inédites, l'exposition donnait à voir l'évolution des pratiques de danse ainsi que les transformations de la société paysanne et des modes vestimentaires. 4088 personnes se sont pressées pour la visiter mais aussi pour assister aux animations qui ponctuaient ces 44 jours de présentation.

Il y eut ainsi une conférence menée par Alan Pierre (Fédération de danse *War'l Leur*, Finistère) sur le thème du caractère social de la danse bretonne. Une belle occasion de mieux comprendre les origines de la danse en Bretagne, mais aussi les raisons et les moments qui conduisaient les Bretons à danser. Puis, durant les vacances de Pâques, 2 visites contées pour les enfants et leur famille ; également, les visites commentées du dimanche après-midi pour le public individuel et enfin, un concert gratuit de musiques traditionnelles bretonnes et irlandaises avec le *Samzun Qu4rtet* lors de la *Nuit des musées*. Le succès de ces animations encourage le musée à poursuivre ses efforts en matière de médiation culturelle.

2011

Ces expositions inédites cèderont la place à deux nouvelles thématiques :

du 3 avril au 22 mai **Jean Frélaut (1879-1954)**

du 11 juin au 2 octobre **Fernand Dauchon (1898-1982)**

Fernand Le Gout-Gérard (1854-1924)

La seconde exposition mettait à l'honneur *Fernand Le Gout-Gérard (1854-1924)*. Cette rétrospective, sans doute l'une des expositions phare de l'été en Bretagne, s'accompagnait d'une monographie inédite publiée auprès de la maison faouëtaise Liv'Éditions. Grâce aux prêts de nombreux particuliers et de musées (Saintes, Bordeaux, Dijon, Vitry, Saint-Lô, Bayeux, Quimper), les 9006 visiteurs ont pu retracer le parcours artistique de cet ancien percepteur normand devenu peintre et qui choisit pour principaux ports d'attache, Paris et Concarneau. Afin de mieux faire connaissance avec l'homme et l'artiste, le musée a proposé différentes rencontres. Ainsi, le 27 juin, un après-midi dédicace de l'ouvrage par Jean-Marc Michaud, des visites commentées chaque jeudi matin de juillet et août, des animations pour les scolaires en septembre et un accès à prix réduit au moment des journées du patrimoine.



Renseignements

Musée du Faouët

1 rue de Quimper

56320 Le Faouët

Tél. 02 97 23 15 27

info@museedufaouet.fr

Mot de la minorité

Communication ? Encore une fois, la majorité municipale nous montre qu'elle peut faire de la communication sans concertation, ni même communication, en dédaignant les commissions qu'elle a elle-même créées : la commission chargée de la communication ne s'est encore pas réunie. Ce n'est pas nouveau et, malgré nos remarques en conseil municipal, cela semble perdurer. Ne connaissant pas le contenu, l'idée directrice ni la fréquence de parution de ce nouveau bulletin municipal, et devant le peu de temps qui nous est accordé pour produire un article, nous ne vous proposons, pour l'instant, que le lien vers notre blog d'information : <http://vivreensemble.56320.over-blog.com>.

Celui-ci est mis à jour régulièrement, fait part de nos interventions au sein de l'assemblée communale et de nos impressions sur l'évolution de notre commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations et de vos souhaits.

L'équipe du groupe «Vivre Ensemble au Faouët».

Daniel Fleurance, Jean-François Gaspais, Patrick Gerbet, Philippe Loyer, Valentin Metzinger, Franck Moreno, Claude Peron, Jean-François Peron.